

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire de la société coopérative du Club des sports du FC Hauterive

Conformément aux dispositions statutaires, les membres de la société coopérative du Club des sports du FC Hauterive sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire de la société qui se tiendra au club-house de la société le 14 mai 2003, dès 19 h.

L'assemblée est convoquée avec l'ordre du jour suivant:

1. Liste des présences
2. Procès-verbal de la dernière séance du 14 mai 2001
3. Rapport du président
4. Présentation des comptes de la société et décharge
5. Transferts des droits publicitaires au FC et renonciation de la créance à l'égard de ce dernier
6. Dissolution et mise en liquidation de la société coopérative
7. Désignation des liquidateurs
8. Divers

223077